

La location saisonnière (hors résidence service) : volet juridique

Objectifs :

Maîtriser les aspects juridiques de la location meublée saisonnière pour se conformer à la réglementation en vigueur.
Sécuriser les relations locatives en élaborant des contrats et annexes conformes.

Date et durée :

Lundi 14 octobre 2024 de 18h30 à 21h (2,5h), sans pause, en distanciel synchrone via le logiciel Google Meet (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation).

Prix par personne :

- Adhérent de France Gestion : 0 €
- Non-adhérent de France Gestion : 80 € HT

Public concerné : Adhérents de France Gestion, dirigeants de TPE

Intervenant : Edouard CHAUVET, conseil en gestion de patrimoine, expert-comptable

Pré-requis :

Aucun

Moyens techniques et pédagogiques :

Techniques

- Accès à une plateforme de visioconférence Meet après envoi d'un lien et d'un code de connexion

Pédagogiques

- Etudes de cas concrets
- Exposés théoriques
- Conseils pratiques
- Mise à disposition en ligne de supports à la suite de la formation

Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation conçu par l'intervenant et validé par France Gestion sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

Validation des acquis :

Validation des objectifs de la formation :

Lors du déroulement de la formation

- Quiz sur le savoir présenté

A l'issue de la formation

- Questions orales et réponses
- Quiz d'évaluation des connaissances acquises, résultats et corrigés

Qualité et évaluation de la formation :

- Un questionnaire d'évaluation (lien Google Forms) sera remis à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Organisme Mixte de Gestion Agréé de membres de l'Ordre des Experts-Comptables
Association loi du 1^{er} juillet 1901 - Numéro d'identification 102755 - Siret : 312 449 226 00041

Organisme de formation n°11 75 409 14 75

Siège : 50 ter, rue de Malte - 75540 Paris Cedex 11 - Tél : 01 43 14 40 50 - Mél : paris@france-gestion.fr
38 rue des Etats Généraux - 78000 Versailles – Tél : 01 39 07 49 00 – Mail : versailles@france-gestion.fr

www.france-gestion.fr

Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villosz, responsable formation
- Francis.villosz@france-gestion.fr / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

Programme :

1^{ère} partie – Logements concernés

- Meublés de tourisme et gites
- Logements exclus
- Durée du bail

2^{ème} partie – Conséquences du mode de détention

- En direct ou au travers d'une société
- En communauté ou en indivision
- En démembrement
- Avec ou sans prestations de services ; la déclaration de début d'activité

3^{ème} partie – Déclaration/enregistrement préalable en mairie

- Déclaration de droit commun
- Procédure d'autorisation préalable dans certaines villes
- Déclaration de changement d'usage
- Vérification du règlement de copropriété

4^{ème} partie – Procédure de classement du meublé de tourisme

- Information préalable du locataire : offre de contrat de location écrit, état descriptif des lieux
- Location via des intermédiaires : plateformes, agences immobilières

5^{ème} partie – Contrat de location

- Loyer, arrhes, acomptes, assurance et annexes : état descriptif, état des lieux et inventaire, dossier de diagnostics